Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Brulatte (la) - Tome IV

Brulatte (la). — L'*iglèse de la Brulate,* 1289 (*Lib. Alb.,* t. II).

Population : 409 hab. imposés au sel, 18 pauvres, 1774 ; — 357 imposés, 11 pauvres, 1777 ; — 364 imposés, 9 pauvres, 1781 ; — 280 imposés, 6 pauvres, 1786 ; — 461 hab. en 1902 ; — 477 hab. en 1908.

Curés : Hubertus, sacerdos de Bruereta précède ou suit *Payen. — Richard* prend à ferme les dîmes du chapitre du Mans dans la paroisse de Saint-Denis-du-Maine., 1289. — Jean *Barbance,* sieur de Sauveterre, pourvu par Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, était secrétaire de l'évêque de Dol, c'est-à-dire sans aucun doute d'Anthime Cohon, quoique celui-ci fût démissionnaire depuis 1648 et que la provision du curé de la Brulatte soit du 13 février 1650. Du reste le nouveau curé ne fit aucun acte de présence. Après avoir pris possession par procureur le 1er jeudi de carême, il fit desservir la cure par un prêtre du lieu, continua d'habiter Paris, et se décida le 11 juin à donner sa cure à ferme pour trois ans à un prêtre habitué de Saint-Berthevin, Pierre Deffay, qui promettait de lui payer 300 ℔ par an, de faire toutes les fonctions rectoriales à la satisfaction des habitans et d'acquitter les cens, rentes, décimes ordinaires, visites de l'archidiacre, luminaire de la cathédrale, de faire meubler le presbytère par les habitants et de le mettre en état de réparation. Malgré ces précautions à longue échéance, le sieur de Sauveterre était remplacé dès le mois de décembre 1651 (*Bulletin,* t. XXIV, p. 354). — Franç. *Voisin,* dont hérite Jean-B., son frère, était oncle du curé Ouvrard, de Fougerolles. — *Varangot,* 1902 ; — *Panard,* 1904 ; — *Garry,* 1906.

Ecoles : Par confusion avec une autre commune, l'école a été dite (t. I, p. 448) dirigée par les sœurs d'Evron. Elle le fut depuis 1858 par les sœurs du Carmel d'Avranches, et en 1870 par les sœurs de Briouze.

Etablissement d'enseignement familial.

Ce ne fut pas Graffin qui rédigea le cahier de 1789. Le « général de la paroisse assemblé pour dresser le cayer de plaintes et doléances, après les avoir communiquées en général à l'assemblée », pria « M. Leroy, vicaire de cette paroisse, de les rédiger ». Et ce cahier une fois rédigé et dicté au secrétaire, N. Pinot, on délégua pour le porter à Laval « à la réunion générale à ce siège », René Beaumesnil et René Graffin (Note de M. Bruneau, instituteur).

La semaine avant la Toussaint 1793, c'est-à-dire à l'arrivée des Vendéens à Laval, « deux compagnies de Chouans, au nombre desquels était *Jean Chouan* monté sur une cavalle », occupaient le bourg de la B. à 10 h. du matin.

L'*inventaire* de 1906, devait avoir lieu le vendredi 9 février. Mais l'église était pleine de fidèles, et comme l'agent ne trouva de témoins ni dans l'assistance, ni dans le bourg, il s'en alla.